Master de Droit Administratif Droit Immobilier Public

1^{er} février 2018 UVSQ - CFA ESSYM

1°) Un Master DA-DIP

- DA: Droit administratif
 - Bases : étude des matières clés du DAG (contentieux administratif, DPE... : spéc. en M1)
- DIP: Droit immobilier public
 - Une approche spécialisée
 - *Deux axes principaux* (le droit des contrats publics et le droit de l'urbanisme / droit foncier)
 - Une approche globale
 - *Des matières appliquées à l'immobilier public* (droit de la concurrence, droit de l'environnement...)

2°) Un Master opérationnel

- La mise en situation : former à la pratique par la pratique
 - L'apprentissage : un « étudiant praticien », une expérience reconnue, un statut avantageux, des droits et des obligations
- La mise en pratique
 - Des « ateliers opérationnels »
 - Des **matières** dédiées (et les autres matières)
 - Les formateurs

Mais aussi:

- Un Projet tutoré collectif en M1 et un mémoire individuel en M2 [invitation 24 et 25 mai 2018, projets tutorés M1]
- La préparation aux entretiens professionnels et à l'épreuve du Grand oral (entretien d'embauche, prise de parole, concours de la fonction publique)
- La compréhension des enjeux extra juridiques et des questions d'actualité (fonction achat, rapports de force, négociations, dialogue avec des non juristes, stratégie contentieuse...).

3°) Objectif emploi

• Les besoins du secteur

- Peu d'offres d'équivalentes dans les autres universités
- Une forte demande
 - **structurellement** (activités récurrentes et vitales pour la vie en société)
 - conjoncturellement (importance et fréquence des réformes => renforcement quantitatif et qualitatif des services juridiques – des acteurs nouveaux apparaissent).
 - Technicité des matières (une spécialisation nécessaire)
 - Enjeux financiers, économiques, sociaux et environnementaux

Un réseau

- De nombreux partenaires fidèles et importants
- La Bourse de l'emploi du Master DA-DIP
- Une association des anciens

• La notoriété du Master

- Un Master réputé (prix, classements, évaluation)
- Une équipe d'enseignants reconnus
- L'ancienneté : 22 ans (création en 1996) => des anciens qui comptent... (plus de 500 diplômés)

Le devenir des anciens

(Etude décembre 2016 sur les 3 dernières promos)

- Le taux d'emploi (1^{er} emploi)
 - 68 % des étudiants ont trouvé un emploi avant même d'avoir obtenu leur diplôme
 - 73 % en moins d'un mois
 - 84 % en moins de deux mois
 - 100 % en moins de six mois

Les secteurs / les métiers

- > 60% dans le secteur public
- Administrations nationales 4,5%
- Entreprises publiques 17%
- Coll. territ. et leurs EP 38,5%
- > 40% dans le secteur privé
- 38% en entreprises (avocats, btp, banques, etc)
- 2% divers (création d'entreprises, édition,...)

Juriste et/ou responsable de service (Service marchés publics, Service urbanisme) – Responsable juridique en entreprise, avocat spécialisé, magistrat administratif...

4°) La sélection

- Condition de diplôme
 - **Pour le M1 :** L3 en Droit (parfois M1)
 - Pour le M2 : M1 ou M2 (souvent M2)
- Sélection sur dossier
 - Critères académiques, adaptation de la formation antérieure (profil global)
 - Réponses : rapide => oui / non / EA
- Puis entretien avec le CFA
 - Motivation

Questions sur le dossier?

- Lettres
 - **de recommandation** => inutile
 - de motivation => 1 ou 2 p. max, montrer votre intérêt pour la formation et notamment pour l'apprentissage
- Quand le déposer ?
 - En ligne avant le 10 avril, le 15 mai ou le 20 juin 2018. (à noter : ouverture de la plate forme e-candidature le 1^{er} avril 2018)
 - **Conseil** : déposer tôt son dossier pour bénéficier de plus de choix, de plus d'offres, etc.

Trouver sa structure d'accueil?

- Pas indispensable d'avoir trouvé pour être candidat (en pratique rarissime)
- Réseau de partenaires, carnet d'adresses, aide à la recherche
- **Aide du CFA**: diffusion de votre candidature, aide pour cv, interface entreprises / contrat en alternance
- 50 % d'apprentis placés avant juin, 70 % avant juillet, 100 % avant mi/fin septembre

En M1 ou en M2?

- En M1, voie normale (y compris si déjà un M1)
 - Obtention du M1 DA-DIP => <u>de droit</u> admis en M2 DA-DIP
 - Formation en M1 sur-mesure : matières + ateliers « Pour bien commencer... »
 - 25/30 places en M1 contre 6 ou 7 places en M2 (possible d'être candidat en M1 et en M2 en indiquant quel est le premier choix)
- **Bénéfice de deux ans d'apprentissage**, donc deux ans d'expérience => très recherché

D'autres questions?

- Informations complémentaires : la plateforme e-candidature ouvre le 1^{er} avril 2018 (principales pièces demandées à scanner et à déposer sur le site : relevés de notes dans le supérieur, diplômes, lettre de motivation, CV, pièce d'identité)
- Voir le site de la formation (spécialement « l'espace candidat »): http://www.master-droitimmo.uvsq.fr/